

Bulletin d'inscription

N° Dossard

NOM Prénom

Date de naissance / / Sexe M F

e-mail

Adresse postale

Code postal Ville Tél.

Club (pour les licenciés et le challenge des clubs)

N° licence FFA

École (pour la participation au challenge des écoles)

Entreprise (pour la participation au challenge des entreprises)

Autorisations

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs.

Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Je soussigné(e) père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer. Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve.

Signature Obligatoire (Ou du représentant légal pour les mineurs)

Choix de l'épreuve :

Courses

- N°1 Challenge des Beffrois → 20 km → 9:30
- N°2 Challenge des As → 10 km → 9:45
- N°3 Challenge Jean Bart → 5 km → 10:15

Scolaires

- N°4 Lycée → 3,260 km → 10:45
- N°5 4^e et 3^e filles et garçons → 2,650 km → 11:00
- N°6 6^e et 5^e filles et garçons → 1,690 km → 11:15
- N°7 CM1 et CM2 filles et garçons → 1,380 km → 11:30
- N°8 CE1 et CE2 filles et garçons → 990 m → 11:45

Marches

- N°9 Marche sportive et nordique → 5 km → 10:30

Plan et Chronologie des courses



Courses

- N°1 Challenge des Beffrois → 20 km → 9:30
- N°2 Challenge des As → 10 km → 9:45
- N°3 Challenge Jean Bart → 5 km → 10:15

Scolaires

- N°4 Lycée → 3,260 km → 10:45
- N°5 4^e et 3^e filles et garçons → 2,650 km → 11:00
- N°6 6^e et 5^e filles et garçons → 1,690 km → 11:15
- N°7 CM1 et CM2 filles et garçons → 1,380 km → 11:30
- N°8 CE1 et CE2 filles et garçons → 990 m → 11:45

Marches

- N°9 Marche sportive et nordique → 5 km → 10:30



Dunkerque

34^e Boucles dunkerquoises

Départs place Jean-Bart

dimanche

20 2015

septembre

Parcours :

• 5 - 10 - 20 Km

• Scolaires
• Marches sportive et nordique



Inscription en ligne à partir du 1^{er} août

www.ville-dunkerque.fr

Chères Dunkerquoises, Chers Dunkerquois,
Le sport, au même titre que l'éducation, la culture et la solidarité, est au cœur même de nos politiques municipales sur le terrain du vivre ensemble et du lien social. Les engagements que nous avons portés avec vous depuis un an portent plus particulièrement sur des activités sportives accessibles à toutes et à tous. Le Sport Pass Été 2015 et l'ouverture nocturne de nos équipements à destination des plus jeunes notamment, s'inscrivent dans cet objectif. Il en va de même avec le développement de ces Boucles Dunkerquoises qui nous sont chères.

Cette nouvelle édition, nous avons souhaité la placer sous le signe d'un centre-ville plus vivant, redynamisé, autour de la place Jean-Bart, point de départ et d'arrivée des Boucles et qui accueillera le village d'animation sous le regard bienveillant de notre célèbre corsaire.

Le parcours 2015, quant à lui, révélera l'identité de la ville et particulièrement son patrimoine paysager et maritime. Les parcours emprunteront le centre ville, la Citadelle, le quartier du grand large et la Digue de Mer. Ils permettront aux coureurs de découvrir la multitude d'éléments naturels qu'offre notre territoire dans une vivifiante sensation de grand air et de dépassement de soi.

Tous les sportifs confirmés ou débutants, se retrouveront sur la ligne de départ pour symboliser le lancement de la saison sportive et montrer qu'à Dunkerque, le sport est toujours rassembleur.

Et pour conjuguer tous ensemble sport, santé et solidarité, l'organisation de la marche sportive et nordique, en partenariat avec Arcelor Mittal, sera placée sous le signe du don de moelle osseuse.

Excellentes Boucles Dunkerquoises à toutes et à tous !

Guillaume FLORENT
Adjoint aux Sports

Patrice VERGRIETE
Maire de Dunkerque

Sport santé

Initiez-vous à la marche sportive et nordique et profitez des bienfaits de ces disciplines avec un parcours de 5km.
Départ et arrivée, place Jean Bart

Bus gratuit

Profitez de la gratuité du réseau DK Bus le week-end pour rejoindre le départ des Boucles

Podium

Remise des récompenses à l'issue de chaque course

Espace garderie

Un espace garderie **réservé aux 3 à 10 ans** sera accessible gratuitement aux familles pendant toute la durée de la manifestation. Les enfants seront encadrés par des professionnels de la petite enfance. **Inscription obligatoire avant le 17 septembre 2015.**

Renseignements :
direction des Sports 03 28 59 00 00

Règlement

ART. 1 - CERTIFICAT MÉDICAL

C'est une condition obligatoire pour participer à une manifestation sportive.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L231-2-1 du Code du Sport, que les participants répondent aux critères suivants :

- Titulaires d'une licence Athlé compétition, d'une licence Athlé entreprise, d'une licence Athlé Running ou d'un pass'running, délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme en cours de validité à la date de la manifestation.
- Titulaires d'une licence compétition délivrée par la FFCO, FFPM ou la FFtri en cours de validité à la date de manifestation.
- Titulaires d'une licence sportive, en cours de validité à la date de manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

- Titulaires d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL en cours de validité à la date de manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire.
- Titulaires d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition,

datant de moins d'un an à la date de compétition ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

ART. 2 - RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX

Les courses se disputeront sous la réglementation des courses hors stade 2015 et sont ouvertes à tous les athlètes licenciés ou non licenciés.

ART. 3 - RESPONSABILITÉ

Responsabilité civile :
La Ville de Dunkerque est couverte par police n° 016849/P afin de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber en tant qu'organisatrice de la manifestation. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence FFA. Les non licenciés doivent disposer d'une assurance couvrant la responsabilité des concurrents entre eux et les dommages qu'ils pourraient causer ou subir.

ART. 4 - SÉCURITÉ

La sécurité sera assurée par la Croix Rouge et le Centre de Médecine du Sport. Le parcours sera sécurisé (la Police Municipale, l'association Citizen Band, et société de sécurité etc. ...)

ART. 5 - DÉPARTS/ARRIVÉES

Départs et arrivées place Jean Bart.

ART. 6 - RAVITAILLEMENT

Des ravitaillements sont prévus sur le parcours et à l'arrivée.

ART. 7 - CLASSEMENT

Un classement scratch et par catégorie (H et F) sera réalisé sur les courses N° 1-2-3-4-5 et 6. Attention, l'absence de dossard entraîne le non classement. Le chronométrage pour les enfants des écoles primaires est supprimé. Aucun classement par temps ne sera effectué.

ART. 8 - RÉCOMPENSES

Des bons d'achats Running Conseils seront attribués aux trois premiers du classement scratch des Challenges des AS et Beffrois après proclamation des résultats. Le 1^{er} Junior H et F sur les courses 2 et 3 et Vétéran H et F sur les courses 1, 2 et 3 seront récompensés par un lot Running Conseil, et de nombreux lots viendront récompenser les autres courses.

ART. 9 - PERTE ET VOL D'OBJET

L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

ART. 10 - PHOTOS

Les participants acceptent le règlement de l'épreuve et autorisent les organisateurs à utiliser les enregistrements photos et vidéos de l'événement sur lesquels ils figureront.

ART. 11 - COURSES

CADETS : Filles et Garçons 1998/1999
JUNIORS : Filles et Garçons 1996/1997
ESPOIRS : Filles et Garçons 1993/1994/1995
SENIORS : Dames et Hommes 1976 à 1992
VÉTÉRANS : Dames et Hommes 1975 et avant.

ART. 12 - MARCHÉ SPORTIVE ET NORDIQUE

Les marches sportive et nordique sont une marche pour la santé en partenariat avec Arcelor Mittal qui soutient le don de moelle osseuse. Il n'y a pas de dossards numérotés, ni classement. Sont interdits sur le parcours les vélos, trottinettes, poussettes et animaux ...

ART. 13 - ORGANISATION DES CHALLENGES SCOLAIRES/ ENTREPRISES/ CLUBS

1) Sur les courses scolaires de 4 à 8 seront récompensés les 3 établissements ayant le plus grand nombre d'arrivants au prorata de l'effectif total de l'établissement.
2) Challenge des entreprises : L'addition des 5 meilleurs temps d'une même entreprise. Ce challenge sera applicable sur les courses 1, 2 et 3.
3) Challenge des clubs sportifs : Les 3 premiers clubs présentant le plus grand nombre de participants sur les courses 1, 2 et 3 seront récompensés.

Inscriptions

● Du 1^{er} août au 16 septembre sur www.ville-dunkerque.fr

● Samedi 5 et dimanche 6 septembre à « Dunkerque en Survêt » au Kursaal.

● Le vendredi 18 de 9 h à 19 h et samedi 19 septembre de 9 h à 18 h,
Direction des Sports, Avenue de Rosendaël.

● **Marche sportive et nordique :**
inscriptions jusqu'au dimanche matin à l'espace retrait des dossards du village.

● **Inscriptions par courrier pour les individuels :**
à retourner avant le mercredi 16 septembre 2015
BOUCLES DUNKERQUOISES - DIRECTION DES SPORTS
BP- 6537 - 59386 - DUNKERQUE CEDEX I
Tél. 03 28 59 00 00



Certificat de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition

Document **OBLIGATOIRE** :

Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course

- Je joins une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition

Je joins une copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire

Je joins mon certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Récompenses

Classement scratch challenge des As et des Beffrois

Classement	Hommes	Femmes
1 ^{er}	100 €*	100 €*
2 ^e	80 €*	80 €*
3 ^e	60 €*	60 €*

*En bon Running Conseil



Retrait des dossards

Direction des Sports, avenue de Rosendaël

Pour les groupes (clubs, entreprises et scolaires) :
dès le jeudi 17 septembre de 9 h à 17 h 30

Pour les individuels :
- vendredi 18 septembre de 9 h à 19 h
- samedi 19 septembre de 9 h à 18 h et le jour de la course

